

La concertation avec la population:

Urbanisme



L'article L300-2 du code de l'urbanisme prévoit la mise en place d'une concertation avec la population pendant toute la durée des études. Les formes ne sont pas imposées, il appartient à la collectivité d'en définir les modalités en fonction de ses habitudes de communication et de travail avec ses administrés. Les modalités mises en place doivent créer les conditions suffisantes permettant un réel échange avec la population.

Cette concertation permet d'aboutir à un PLU partagé avec la population. Les modalités fixées dans la délibération de prescription sont à mettre en œuvre obligatoirement. Un défaut de concertation ou le non respect des modalités annoncées est une cause fréquente d'annulation des PLU par le juge administratif.

Un registre de concertation avec la population est disponible au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture au public. Vous pouvez vous exprimer sans formalité sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Beauvois. Vous pouvez également, sur rendez-vous en mairie, avoir de plus amples renseignements avec le référent en urbanisme de la commune Géry HERMANT.

VOYAGE

Suite à plusieurs demandes de Beauvoisiennes et Beauvoisiens souhaitant que le voyage organisé par la commune soit remis en activité, la municipalité souhaiterait connaître le nombre de personnes intéressées éventuellement par ces voyages.

Formalités:

Voyage en France ou étranger, ouvert à toutes les catégories d'âge.

Coût entièrement pris en charge par les participants.

Durée: 7 à 8 jours.

Retourner en mairie ce coupon réponse:

Mme Mr

Adresse 59157 Beauvois en Cis

Intéressé

Suivant le nombre de personnes intéressées une réunion de mise en place sera organisée.

Inscrivez-vous sur le site de la commune
(contacts puis Inscription NEWSLETTER)

Recevez par email toutes les informations concernant la vie de Beauvois.
Culture, fêtes, manifestations, écoles, évènements, gazette, Beauvois infos,





COMMUNICATION
BEAUVOIS
en Cambrésis

Lundi 09 février 2015
Salle des fêtes 18 h 30



Réunion de quartier

16 février 2015 à 19 h 00

Parking de l'Eglise

Lieu: parking de l'Eglise à 19 h 00, concerne les rues:

- Jean Jaurés
- Robespierre
- Neuve
- Pasteur
- Louise Michel
- Sorlin
- Dollet
- Salengro
- Place Ferrer
- Du Centre
- Rambach
- Du Carnot
- Zola
- Dusseaux